

0410B99E
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE
174 RUE ALBERT 1ER
41002 BLOIS CEDEX
Tel : 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 63

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article L.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 4

Libellé de la délibération :

COP.

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation d'une convention d'occupation précaire pour l'occupation du logement n°10 avec Mme Patricia GRANIER agent administratif contractuel au Lycée d'hôtellerie et de tourisme du 01/12/2021 au 31/08/2022.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématerrialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 15/10/2021 17:15:00

Ce document est un acte électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable autorisé de l'établissement.

0410899E
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE
174 RUE ALBERT 1ER
41002 BLOIS CEDEX
Tel : 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 64

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 18

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convocé le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-26

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-380 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 4

Liberté de la délibération :

COP.

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation d'une convention d'occupation précaire pour l'occupation du logement n°2 avec Mme Aline Pascal professeur de techniques culinaires au Lycée d'hôtellerie et de tourisme du 01/11/2021 au 31/08/2022.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématerrialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 15/10/2021 17:15:12

0410899E
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE POLYTECHNIQUE VAL DE LOIRE
174 RUE ALBERT 1ER
41002 BLOIS CEDEX
Tel : 0254515154

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Occupation des logements de fonction.

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 65

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/08/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration émet un avis :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Liberté de la délibération :

Logements de fonction.

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration propose l'attribution des concessions de logements de fonction à partir du 01/09/2021 suivant le document présenté en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés .	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration
Nom : Brigand
Prénom : Claude
Signé le: 15/10/2021 17:15:30



Lycée polyvalent
Hôtellerie et tourisme
du Val de Loire

Académie de
Orléans-Tours

Lycée polyvalent
Hôtellerie et tourisme
du Val de Loire

Lycée des métiers
d'hôtellerie et
de tourisme

Le Gestionnaire

Demandé par
Françoise Magaud
T 02 54 51 01 54
F 02 54 51 61 00
06 04 10 22 94
francoise.magaud@ec-orleans-tours.fr

174 rue Albert 1er
CS40333
41000 Blois Cedex

Le Gestionnaire

Objet : attribution des concessions de logements du lycée d'hôtellerie et de tourisme du Val de Loire. Conseil d'administration du 12/10/2021.

**PROPOSITION A PARTIR DU 01/08/2021
(CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 12/10/2021)**

Logement 1 : Proviseur adjoint (Mme Claude Brigand proviseure adjointe - occupante)

Logement 2 : Proviseur (M. David Fourcade proviseur - dérogation à l'obligation de loger, n'occupe pas le logement)
Proposition de convention d'occupation précaire Mme Aline Pascal du 01/11/2021 au 31/08/2021.

Logement 3 : gestionnaire (Mr Françoise Magaud gestionnaire - occupant)

Logement 4 : attaché d'intendance (Mr Bernard Mussard attaché d'intendance - dérogation à l'obligation de loger, n'occupe pas le logement)

Logement 5 : secrétaire d'intendance (Mme Véronique Ambland secrétaire d'intendance - occupante)

Logement 6 : CPE (Mme Isabelle Moel CPE - occupante)

Logement 7 : Encadrant technique Région Centre (Mr Osgur Eski encadrant technique Région - occupant)

Logement 8 : Infirmière 5 (Mme Nadia Messaoudi infirmière occupante)

Logement 9 : gardienne (M. Antonio Ribeiro ATTEE - occupant)

Logement 10 : CPE (Mme Isabelle Faye CPE dérogation à l'obligation de loger, n'occupe pas le logement).
Proposition de convention d'occupation précaire Mme Patricia Granier du 01/12/2021 au 31/08/2021.

Fait à Blois, le 06/10/2020

Le Gestionnaire

François MAGAUD

0410899E
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE
174 RUE ALBERT 1ER
41002 BLOIS CEDEX
Tel : 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 66

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convocé le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de . Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention MOBI-CENTRE.

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation de la convention de mandat MOBI-CENTRE avec le Président du Conseil Régional pour l'année universitaire 2021/2022.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 15/10/2021 17:15:40

0410899E
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE POLYTECHNIQUE VAL DE LOIRE
174 RUE ALBERT 1ER
41002 BLOIS CEDEX
Tel : 0254615154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 67

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à sortie dans Blois (différents concepts hôteliers), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

MONDE PRO BLOIS 28/08/2021

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement de la sortie scolaire à Blois (lieux de différents concepts hôteliers), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 18/10/2021 12:52:05

Visite découverte du monde professionnel le 28/09/2021

Sortie obligatoire

Départ le jeudi 28/09/2021 à 8h10 et retour à 16h45

Transport en bus de ville

Classes concernées : 2 STHR 1 et 2

Effectif : 48

4 accompagnateurs : Mmes BARDET, Mrs BARRULET, DUVEAU et DORADOUX

Découverte d'établissements hôteliers avec différents concepts

BUDGET

DEPENSES	MONTANT	REÇUES	MONTANT
Déplacement en bus de ville (cartes élèves)	0,00 €	Participation du lycée	376,00€
Déjeuner au restaurant administratif	376,00 €		
TOTAL	376,00 €	TOTAL	376,00€

cout indicatif par participant :

7,23 €

0,00 €

0410899E
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCÉE POLYVALENT VAL DE LOIRE
174 RUE ALBERT 1ER
41002 BLOIS CEDEX
Tel : 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 68

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Amboise (visite du lycée viticole), dont le descriptif et le budget prévisionnel sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

LYCEE AMBOISE 29/03/2021

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement de la sortie scolaire à Amboise (visite du lycée viticole), dont le descriptif et le budget prévisionnel sont joints en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématerrialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 18/10/2021 12:52:08

Visite au lycée viticole d'Amboise le 29/03/2022

Sortie facultative

Départ le lundi 29/03/2022 à 8h15 et retour à 17h30

Transporteur

Classes concernées : 2 STHR 1er 2

Effectif : 37

4 accompagnateurs : Mmes BARDET, Mrs BARIET, DUVEAU et DORADOUX

Découverte du domaine viticole, apprentissage sur différentes vinifications, commercialisation des vins, découverte de l'histoire de la route des épices.

BUDGET

DEPENSES	MONTANT	RECHETTES	MONTANT
Déplacement en car	348,70 €	Participation du lycée	445,20 €
Repas au Lycée Chapital d'Amboise	331,50 €	Participation des familles (5 € x 37)	186,00 €
Vente guidée de l'exploitation du lycée viticole	50,00 €	Don de la MDL	200,00 €
Découverte de l'histoire de la route des épices "le Prieuré"	100,00 €		
TOTAL	830,20 €	TOTAL	830,20€

coût indicatif par participant :

20,25

0,00 €

0410899E
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE POLYTECHNIQUE VAL DE LOIRE
174 RUE ALBERT 1ER
41002 BLOIS CEDEX
Tel : 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 69

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convocé le : 30/08/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-26

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-380 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés.

Pièce(s) jointe(s)

Oui | Non Nombre: 1

L libellé de la délibération :

VRS 2021 2022

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation d'une convention de partenariat avec l'association "Vers un réseau de soins" (VRS) pour l'année scolaire 2021/2022.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Absentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 18/10/2021 12:52:11



CONVENTION DE PARTENARIAT

Relative à la mise en œuvre d'un Point de Contact Avancé

L'association Vers un Réseau de Seine (VRS)
6 rue de la Marc
41000 BLOIS

Représentée par son Directeur, Monsieur Denis RECAMIER,
d'une part,

Et :

Le lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme du Val de Loire
174 rue Albert 1er
41000 BLOIS

Représenté par son Proviseur, Monsieur David FOURRAGE,
d'autre part.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objectifs spécifiques de l'activité

Les objectifs du Point de Contact Avancé sont les suivants :

- Accueillir, écouter, évaluer, orienter les jeunes ayant des pratiques addictives, avec ou sans produits. Les élèves ayant des conduites à risques peuvent également être reçus durant les permanences du Point de Contact Avancé, dans un objectif de prévention des pratiques addictives, mais le Point de Contact Avancé reste dédié aux jeunes ayant des pratiques addictives, qu'il reçoit majoritairement. Les élèves nécessitant une prise en charge plus longue seront réorientés.
- Proposer aux élèves une écoute, un accompagnement, une aide ou encore une orientation pour passer un moment difficile à vivre.
- Apporter un soutien psychologique. Il ne s'agit pas d'établir un suivi psychologique de longue durée, deux à cinq rencontres permettent d'évaluer la situation et de proposer des orientations adaptées si besoin.
- Proposer et animer des actions collectives de prévention en lien avec les conduites addictives auprès des lycéens.

L'intervenant propose des actions adaptées aux situations et aux préoccupations des élèves et des professionnels, en utilisant l'espace du collectif pour ouvrir le débat sur les produits, les modes de consommation, les risques et les conséquences de l'usage et du mésusage.

Les principaux objectifs sont d'augmenter les connaissances et de renforcer les facteurs protecteurs ainsi que les compétences psycho-sociales.

Chaque action fait l'objet d'un projet réfléchi en lien avec les objectifs pédagogiques définis via les réunions de l'établissement.

- Collaborer avec les membres des équipes pour une réflexion sur les situations et les prises en charge globales des jeunes (il s'agit des réunions de suivi pour les élèves en difficulté, des concertations, des échanges avec les professionnelles).

En complément du temps d'accueil individuel, l'intervenant du Point de Contact Avancé dispose de temps consacrés aux échanges formels ou non avec les différents professionnels du lycée. L'activité du Point de Contact Avancé repose sur un travail d'équipe étayé par ces temps d'échanges.

Article 4 : Intervenant

L'intervenant du Point de Contact Avancé est une professionnelle de formation psychologue clinicien, Madame Nathalie MORIN, salariée de l'association Vers un Réseau de Soins (V.R.S.) à Blois.

Article 5 : Obligations professionnelles

1) Conformément à l'article L.3421-4 du Code de la santé publique, les consultations sont gratuites et doivent garantir la confidentialité. S'agissant de l'usage de stupéfiants, les personnes se présentant spontanément peuvent demander à bénéficier de l'anonymat.

L'article 226-13 du Code pénal stipule que : « *la révélation d'une information à caractère secret par une personne qui en est dépositaire soit par un état ou par une profession, soit en raison d'une fonction ou d'une mission temporaire, est punie d'un an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende* ».

L'article 226-14 du Code pénal quant à lui précise que : « *l'article 226-13 n'est pas applicable dans les cas où la loi impose ou autorise la révélation du secret. En outre il n'est pas applicable :*

1° A celui qui informe les autorités judiciaires, médicales ou administratives de privations ou de services, y compris lorsqu'il s'agit d'atteintes ou maltraitances sexuelles, dont il a eu connaissance et qui ont été infligées à un mineur ou à une personne qui n'est pas en mesure de se protéger en raison de son âge ou de son incapacité physique ou psychique ; (...)

Le signalement aux autorités compétentes effectué dans les conditions prévues au présent article ne peut faire l'objet d'aucune sanction disciplinaire ».

2) Le travail d'équipe de l'intervenant et des personnels référents de l'établissement suppose le partage des informations utiles à l'accompagnement de l'élève.

Article 6 : Critères d'évaluation

Evaluation des effets de l'action : l'activité sera évaluée à partir d'un recueil de données spécialisée garantissant les principes d'anonymat et de confidentialité.

Evaluation du déroulement et de la mise en œuvre de l'action : l'évaluation du Point de Contact Avancé utilise des indicateurs quantitatifs (nombre de jeunes accueillis, nombre de professionnels partenaires, nombres de projets menés) et des indicateurs qualitatifs (demande initiale des élèves, orientations extérieures, partenariat effectif...) mais également des outils de mesure de la consommation et de repérage des usages nocifs (Depado).

Le dispositif de point de contact avancé est évalué à l'aide d'un comité de pilotage annuel et de bilans écrits quantitatifs et qualitatifs annuels remis au chef d'établissement.

0410899E
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCÉE POLYVALENT VAL DE LOIRE
174 RUE ALBERT 1ER
41002 BLOIS CEDEX
Tel : 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 70

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convocé le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui | Non Nombre: 4

Libellé de la délibération :

MAPA COPIEURS.

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation d'un marché à procédure adaptée de 5 ans avec la société KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTION CENTRE LOIRE pour la location et la maintenance de 9 copieurs.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 18/10/2021 12:52:14

Dém'Act

Dématerrialisation des actes des EPLE

**Certificat de publicité d'une consultation de marchés publics****Certification :**

En application du Décret n° 2016-360 du 25 Mars 2016, l'acheté public désigné ci-dessous et concernant un MAPA a fait l'objet d'une publicité adaptée sur le site internet de l'Association AJI - Gestion pour l'Education. La publicité des MAPA sur ce site concerne les MAPA de l'article 27 < 221 000 Euros HT et les MAPA de l'article 28 sans limite de montant. Les MAPA de l'article 27 > 90 000 Euros HT doivent obligatoirement faire l'objet d'une publication sur le BOAMP.

Dépositaire de la consultation :

Établissement : Lycée de l'hôtellerie et du tourisme du Val de Loire
Adresse : 174 rue Albert 1er
BP 3523

41033 BLOIS CEDEX

Pouvoir adjudicateur :

M. FOURRAGE David
Contact : M. MAGAUD Président
Tél : 02 54 51 51 64
Fax : 02 54 51 51 29
Email : magaud@eo-cleone-tours.fr

Détail de la consultation - PAJU21/03534 :

Type de produit : L903 : Services - Maintenance de parc reprographie - Papeterie reprographie
Code CPV : 39102000-6 - Fournitures pour reprographie
Objet : Location et maintenance de 8 copieurs.
Descriptif : Location et maintenance de 9 copieurs (dont 5 permettant l'impression couleur) à l'implanter au lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme du Val de Loire.

Liste des fichiers publiés avec cette consultation :
- Acte engagement marché copieurs LHTB 2022-2025.xlsx
- CCP marché copieurs LHTB.pdf
- annexe acte engagement LHTB.xls

Transmission des offres :
- En déposant vos offres sur cette plateforme

Attribution du marché à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
formation, moyens humains pour l'assistance technique, délai d'intervention : 30 %
tarifs location et maintenance (unité = le copie) : 70 %

Consultation publiée du 22/09/2021 au 16/10/2021. Echéance le 18/10/2021 à 23h00 (Heure de Paris).

Fait à Nice le 17/10/2021

Le Président

0410899E
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE
174 RUE ALBERT 1ER
41002 BLOIS CEDEX
Tel : 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 71

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convocé le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Normandie (mémorial de Caen, plages du débarquement), dont le descriptif et le budget prévisionnel sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

NORMANDIE 01/02 AU 04/02/2022

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire en Normandie (mémorial de Caen, plages du débarquement), dont le descriptif et le budget prévisionnel sont joints en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 18/10/2021 12:52:16

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Voyage facultatif

Voyage en NORMANDIE du 01/02 au 04/02/2022

Départ le mardi 01/02/2022 à 7h00 retour le vendredi 04/02/2022 à 16h00

Agence de voyage

Classe(s) concernée(s) : 1ères EURO, Tampons EURO ET TSHR 1

Effectif : 36

3 accompagnateurs : Mme HENRY-BUSSON, GUERIN et M. LUGUA

Faire redécouvrir les moments et les lieux clés de l'histoire et de l'identité franco-américaine. Travail sur la immigration française avec les visiteurs et des échanges en LV.

Préparation du programme en lien avec le groupe de 2ème année de BTS tourisme

Descriptif : Visite du mémorial de Caen (guide anglais), visite d'hôtel- atelier en langue anglaise (fabrication de cocons). Visite des plages du débarquement.

BUDGET

DEPENSES	MONTANT	RECHIÈRES	MONTANT
Agence de voyages (devis complet hébergement repas)	8 100,00 €	Participation du lycee	720,00 €
Autres achetées sur site : visite préface, repas hôtelier de Caen	900,00 €	Participation des familles (36 X 230 €)	8 280,00 €
TOTAL	9 000,00 €	TOTAL	8 000,00 €
cout individuel par participant :			0,00 €

0410699E
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE
174 RUE ALBERT 1ER
41002 BLOIS CEDEX
Tel : 0264515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 72

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convocué le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-26

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à DUBLIN (IRLANDE), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libilité de la délibération :

DUBLIN 29/04 AU 04/05/2022

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à DUBLIN (IRLANDE), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématerrialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 18/10/2021 12:52:19

Voyage à DUBLIN du 29/04 au 04/05/2022

Voyage facultatif

Départ le vendredi 29/04 à 07H00 et retour le mardi 04/05/2022

Agence de voyage

Classées concurrence : TPRO et PRO BOUL PAT

Effectif : 44

4 accompagnateurs : Mme PROUST, M. KEISER + 2 modulées

CF, dossier 100 % mobilité Région Centre Val de Loire

BUDGET

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Agence de voyages (dans le compte hébergement véhicules repas)	18 284,00 €	Participation du hôte Participation des familles (44 X 120 €) Participation de la Région Centre Val de Loire	1 461,12 € 5 280,00 € 11 522,88 €
TOTAL	18 284,00 €	TOTAL	18 264,00€
cout indicatif par participant :	380,50		0,00 €

0410899E
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE
174 RUE ALBERT 1ER
41002 BLOIS CEDEX
Tel : 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 73
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 18
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convocé le : 30/09/2021
Réuni le : 12/10/2021
Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Blois au cinéma les LOBIS (film d'Alain Guiraudie), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

LES LOBIS LE 15/11/2021

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement d'une sortie scolaire au cinéma les LOBIS à Blois, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Résultat du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blanche :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématerialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand
Prénom : Claude
Signé le: 18/10/2021 12:52:22

Cet document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique reçue au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'établissement.

Découverte gastronomique de la Renaissance par le biais d'un film le 15/11/2021

Sorite obligatoire

Départ le lundi 15/11/2021 à 9h00 et retour à 12h00

Transporteur

Classes concernées : les classes de TPRO

Effectif : 51

3 accompagnateurs : Mme ALBA, Mrs BRZENCZEK et GABROT

Découvrir la gastronomie renaissance : visionnage du film "délicieux" au cinéma les LOBIS

Organisation d'un repas sur le thème de la Renaissance dans le cadre du "chef d'œuvre"

BUDGET

DEPENSES	MONTANT	REVENUS	MONTANT
Déplacement en car	105,04 €	Participation du jocé	360,04 €
Cinéma les lobis	255,00 €		
TOTAL	360,04 €	TOTAL	360,04 €

coût indicatif par participant :

6,10

0,00 €

0410899E
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE
174 RUE ALBERT 1ER.
41002 BLOIS CEDEX
Tel . 0254615154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 74

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Amboise (Château GAILLARD), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

CHATEAU GAILLARD LE 05/04/2022

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement de la sortie scolaire à Amboise (Château GAILLARD), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématerrialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 18/10/2021 12:52:24

Sortie facultative

Départ le mardi 05/04/2022 à 09h00 retour à 16h30

Transporteur

Classees concernées : tous les groupes de 1PRO

Effectif : 60

6 accompagnateurs : Mmes ALBA, GAULT, TOUZANI, LAPEYRONNIE, Mrs FONTENILLE et SORNIQUE
Visite des serres de Château Gaillard et histoire de l'Orangeade dégustation à l'aveugle des produits dans le cadre de la co-intervention des ateliers de dégustation, approche des productions locales (chef d'œuvre locavore)

BUDGET

DEPENSES	MONTANT	RECHETES	MONTANT
Déplacement en car	625,80 €	Participation du lycée	770,45 €
3 visites guidées (château, serres) et 3 activités	1 044,85 €	Participation des familles (10 € X 60)	600,00 €
		Don de la MDL	200,00 €
TOTAL	1 570,65 €	TOTAL	1 570,45€
coût indicatif par participant :	23,79		0,00 €

0410899E
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE POLYTECHNIQUE VAL DE LOIRE
174 RUE ALBERT 1ER
41002 BLOIS CEDEX
Tel : 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 75

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Paris (visites professionnelles), dont le descriptif et le budget prévisionnel sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre : 1

Libellé de la délibération :

PARIS LE 11/03/2022

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement de la sortie scolaire à Paris (visites professionnelles), dont le descriptif et le budget prévisionnel sont joints en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématerrialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le : 18/10/2021 12:52:27

Découverte du monde professionnel : sortie à PARIS le 11/03/2022

Sortie facultative

Départ le vendredi 11/03/2022 à 7h10 et retour à 19h00

Transporteur

Classes concernées : 1 et 2 CAP CS en HCR et 1 et 2 CAP C

Effectif : 40

5 accompagnateurs : Mmes LAPYRONNIE, BILLAULT, MARTIN, TOUCHAIN, Mrs HAYES

Découvrir un établissement hôtelier avec ses différents services (hôtel, restaurant et cuisine), découvrir différents concepts de restauration.

Visite de Paris, d'une brasserie parisienne et de 2 hôtels de luxe. Déjeuner au Carrousel du Louvre

BUDGET

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Déplacement en car	1 215,00 €	Participation du lycée (CAP EUROPE) 10 € X 40	400,00 €
Repas au carrousel du louvre	708,75 €	Participation du lycée	1 123,75 €
		Participation des familles (10 € X 40)	400,00 €
TOTAL	1 923,75 € d 1,82	TOTAL	1 923,75€

cout indicatif par participant :

0,00 €

0410899E
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE
174 RUE ALBERT 1ER.
41002 BLOIS CEDEX
Tel : 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 76

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2018-360 du 25 mars 2018 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

CORA

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation d'une convention de compte client CARBURANT CORA avec l'Hypermarché CORA de BLOIS.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 18/10/2021 12:52:30

0410899E
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE
174 RUE ALBERT 1ER
41002 BLOIS CEDEX
Tel : 0254515164

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 77
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convocé le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Montlivault et Chambord , dont le descriptif et le budget prévisionnel sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Liberté de la délibération :

MONTLIVAULT ET CHAMBORD LE 15/10/2021

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement de la sortie scolaire à Mont-Près-Chambord et Chambord, dont le descriptif et le budget prévisionnel sont joints en annexe.

Résultat du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématerrialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand
Prénom : Claude
Signé le: 18/10/2021 12:52:33

Chef d'œuvre 1 PRO "LOCAVORE" sortie à Montlivault et Chambord le 15/10/2021

Sortie obligatoire

Départ le vendredi 15/10/2021 à 8h30 et retour à 17h00

Transporteur

Classes concernées : tous les Groupes de 1PRO

Effectif : 63

5 accompagnateurs : Mmes PROUST, TOUZANI, SILLY, Mrs SORNIQUE et FONTENILLE

Rencontre du jardinier de M. HAY, visite du restaurant la maison d'à côté, pique nique à CHAMBORD, visite guidée des jardins-potagers, visite guidée GAEC Croc du Merle

BUDGET

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Déplacement en car	492,20 €	Participation du lycée	312,20 €
GAEC du Croc du Merle	150,00 €	Participation du lycée (don CAP EUROPE 10 € par élève)	630,00 €
Visite guidée des jardins potagers et visite libre du château	300,00 €		
TOTAL	942,20 €	TOTAL	942,20€
coût indicatif par participant :	13,86		0,00 €

0410899E
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE
174 RUE ALBERT 1ER
41002 BLOIS CEDEX
Tel : 0254516154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 78

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convocué le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Onzain , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

ONZAIN LE 11/10/2021

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement de la sortie scolaire à Onzain, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématerrialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 18/10/2021 12:52:36

Rencontre de producteurs et découverte culturelle de notre Région le 11 10 2021

Sortie obligatoire

Départ le lundi 11 octobre à 8h30 retour à 17h30

Transporteur

Classe(s) concernées : 1 et 2 CAP CS en HCR et 1 et 2 CAP C

Effectif : 40

6 accompagnateurs : Mmes BILLAULT, MARTIN, TOUCHAIN, BARDET, Mrs BRÜENCZECK et HAYES

Visite de la Cabanette à Orizan et rencontre avec les éleveurs et producteurs

Visite des jardins de Chaumont et participation à un atelier

BUDGET

DEPENSES	MONTANT	RECEITES	MONTANT
Déplacement en CAR	450,00 €	Participation du lycée	630,00 €
Visite de la Cabanette (8 € X 40)	320,00 €	Participation du lycée (dont CAP EUROPE 10 € par élève)	400,00 €
Visite des jardins de Chaumont (8 € X 40)	320,00 €	Don de la MQL	100,00 €
Atelier LYANO TYPE Végétal (100 € X 2)	200,00 €		
TOTAL	1 130,00 €	TOTAL	1 130,00 €
cout indicatif par participant :	24,57		0,00 €

0410899E
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE
174 RUE ALBERT 1ER
41002 BLOIS CEDEX
Tél : 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 79

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Mont-Près-Chambord , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

MONT-PRES-CHAMBORD LE 18/10/2021

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement de la sortie scolaire à Mont-Près-Chambord, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 18/10/2021 12:52:39

Dém'Act

Dématerrialisation des actes des EPLE

Sortie LOC'AVORE : verger de Mont-Près-Chambord, cave coopérative, pique nique le 12/10/2021

Sortie obligatoire

Départ le lundi 18/10/2021 départ à 8h30 et retour à 17h45

Transporteur

Classes concernées : tous les groupes de 1 STHR

Effectif : 43

4 accompagnateurs : Mmes GUERIN, Mrs GUERIN, DORADOUX et HERLEDAN

Découverte du verger conservatoire de Mont-près-Chambord qui œuvre pour la sauvegarde du patrimoine génétique des variétés anciennes de pommes et de poires. L'importance du Bio, de l'agriculture raisonnée et de la permaculture.

Visite de la cave coopérative de Mont-Près-Chambord ou vignoble Sevin, découverte des vins de Cheverny et cour-Cheverny, visite du Château

Déjeuner Pique nique au Château de Chambord. Visite libre du château de Chambord et du jardin potager du château

BUDGET

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Déplacement en car	480,00 €	Participation du hôte	265,00 €
Gratuité des vignes	0,00 €	Participation de la MDL	215,00 €
TOTAL	480,00 €	TOTAL	480,00 €
cout individualisé par participant :	10,21		0,00 €

0410B99E
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE
174 RUE ALBERT 1ER
41002 BLOIS CEDEX
Tel : 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 80
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convocé le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de . Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Bourré et Onzain (visites professionnelles), dont le descriptif et le budget prévisionnel sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

BOURRE ONZAIN 17/03/2022

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement de la sortie scolaire à Bourré et Onzain, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématerialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 18/10/2021 12:52:42

Découverte des modes d'approvisionnement le 17/03/2022

Sortie obligatoire

Départ le jeudi 17/03/2022 à 8h10 et retour à 17h00

Transporteur

Classes concernées : 2 PRO

Effectif : 55

5 accompagnateurs : Mines LAPYRONNIE, ALBA, Mrs BOULAY, SORNIQUE et BENYEBKA

Identifier différents modes d'approvisionnement (MIN)
 Visite chez un viticulteur découverte du domaine et de la production Domaine de Pierratte

Visite de la Champignonnière Cave des Roches Bourré

Visite d'une chèvrerie Cabinielle à Onzain

BUDGET

DEPENSES	MONTANT	RECEITES	MONTANT
Déplacement en car	510,20 €	Participation du lycée à CAP EUROPE 10 € X 55	550,00 €
Visite de la Champignonnière	385,00 €	Participation du lycée	674,93 €
Visite de la Cabinielle	329,73 €		
TOTAL	1 224,93 €	TOTAL	1 224,93€
	20,42		0,00 €

coût indicatif par participant :

0410899E
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE
174 RUE ALBERT 1ER
41002 BLOIS CEDEX
Tel : 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 61
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 30/09/2021
Réuni le : 12/10/2021
Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-26

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-64

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Blois hôtel MERCURE , dont le descriptif et le budget prévisionnel sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

MERCURE 21/10/2021

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement de la sortie scolaire à Blois (hôtel MERCURE), dont le descriptif et le budget prévisionnel sont joints en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand
Prénom : Claude
Signé le: 12/10/2021 12:52:45

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Découverte professionnelle d'un établissement hôtelier le 21/10/2021

Sortie obligatoire

Départ le jeudi 21/10/2021 à 8h10 et retour à 12h00

Bus de ville

Classes concernées : 1 CAP CS en HCR, 1 CAP C, ULIS 1ère année

Effectif : 24

6 accompagnateurs : Mmes LAPEYRONNIE, BARDET, MARIN et BILLAULT, Mrs BRZENCK et HAYES

Découvrir un établissement hôtelier : hôtel MERCIURE

BUDGET

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Déplacement en bus urbain (Cartes élèves)	0,00 €	Participation du lycée	360,00 €
Petits déjeuners au MERCIURE (12 € X 30)	360,00 €		
TOTAL	360,00 €	TOTAL	360,00€

cout indicatif par participant :

12,41

0,00 €

0410699E
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE POLYTECHNIQUE VAL DE LOIRE
174 RUE ALBERT 1ER
41002 BLOIS CEDEX
Tel. 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : B2

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Les Mureaux (visite du site OPTIONS), dont le descriptif et le budget prévisionnel sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Site OPTIONS 29/11/2021

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement de la sortie scolaire aux Mureaux (visite du site OPTIONS), dont le descriptif et le budget prévisionnel sont joints en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématerrialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 18/10/2021 12:53:00

Sorlie obligatoire

Départ le lundi 29/11/2021 à 08h00 retour à 18h30

Transporteur

Classe(s) concernée(s) : 1 TS MHR ALT

Effectif : 23

2 accompagnatrices : Mrs BAUILLET et GUERIN

Visite du site OPTIONS société de location de matériel événementiel : déjeuner gratuit sur site, ateliers pédagogiques.

BUDGET

DEPENSES	MONTANT	REVENUS	MONTANT
Déplacement en car	946,00 €	Participation du lycée (crédits spécifiques UFA)	946,00 €
TOTAL	946,00 €	TOTAL	946,00 €
coût individuel par participant :	37,84		0,00 €

0410899E
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE
174 RUE ALBERT 1ER
41002 BLOIS CEDEX
Tel : 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 83
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 18
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convocué le : 30/09/2021
Réuni le : 12/10/2021
Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R 421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Onzain et Amboise (visite professionnelle), dont le descriptif et le budget prévisionnel sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

CABINETTE CHAPTAL 05/05/2022

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement de la sortie scolaire à
ONZAIN ET AMBOISE, dont le descriptif et le budget prévisionnel sont joints en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématerrialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand
Prénom : Claude
Signé le: 18/10/2021 12:53:03

Visite d'un vignoble et d'une fromagerie le 05/05/2022

Sortie facultative
Classes concernées : TSTHR 1 et 2
Effectif : 42

Professeurs accompagnateurs : Mme SCHOTT, SINDIKUBWABO, MONTIGNY, COCHIN et GRATIAS

Départ : le jeudi 5/05/2022 à 09h00 et retour à 18h00
Visite et découverte de différents sites : Fromagerie, Cave et repas au Lycée Chaptal

BUDGET

DEPENSES	MONANT	RECEIVES	MONANT
Transport en bus	512,00 €	Participation du lycée	605,50€
Fromagerie (Cabinette)	300,00 €	Participation de la MDL	105,00€
Cave dégustation (domaine de la CROIX MELIER)	100,00 €	Participation des familles (12 € X 42)	504,00€
Repas au lycée CHAPTAL	382,50 €		
TOTAL	1 294,50 €	TOTAL	1 294,50€
coût indicatif par participant (activités et déjeuner)	27,54 €		0,00 €

0410899E
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE
174 RUE ALBERT 1ER
41002 BLOIS CEDEX
Tel : 0254615154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 84
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 18
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à GALWAY (IRLANDE), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

GALWAY 01/04 AU 06/04/2022

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à GALWAY (IRLANDE), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématerrialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand
Prénom : Claude
Signé le: 10/10/2021 12:53:06

Voyage à GALWAY du 01/04 au 08/04/2022

Voyage facultatif

Départ le vendredi 01/04 à 12H00 et retour le mardi 08/04/2022 à 22H00

Agence de voyage

Classe(s) concernée(s) : TPRO

Efectif : 51

4 accompagnateurs : Mme SIGNELET, GOUSSIN, MARTIN et M. GABROT

CF, dossier 100 % mobilisé Région Centre Val de Loire

BUDGET

DEPENSES	MONTANT	RECHETTES	MONTANT
Agence de voyages (devis complet hébergement visites repas)	24 168,00 €	Participation du lycée	1 933,41 €
		Participation des familles (51 X 120 €)	6 120,00 €
		Participation de la Région Centre Val de Loire	15 300,00 €
TOTAL	24 168,00 €	TOTAL	814,59 €
cout indicatif par participant :	439,42		24 168,00 €
			0,00 €

0410899E
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE
174 RUE ALBERT 1ER
41002 BLOIS CEDEX
Tel : 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 85

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 15

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convocé le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Région Centre Val de Loire - Sortie professionnelle BTS , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

REGION CENTRE LE 16/11/2021

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement de la sortie professionnelle des BTS tourisme en Région Centre Val De Loire, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 18/10/2021 12:53:09

Journée professionnelle en Région Centre Val de Loire le 16/11/2021

Sortie obligatoire

Départ le lundi 16/11/2021 à 09h00 et retour à 12h00

Transporteur

Classeurs compartis : les classes de 2TS T1 et 2 TS 2 sauf les étudiants stagiaires sur relais et ceux de la réussite qui se déroule également le 16/11.
Effectif : 40

2 accompagnateurs : Mme COCHIN-LENDON et ORY

Activités pédagogiques et remontées professionnelles autour des 3 thèmes mis à l'étude : pédagogisme, tourisme et handicap, tourisme et activités de pleine nature.

BUDGET

DEPENSES	MONTANT	RÉCETTES	MONTANT
Déplacement en agir	1 100,00 €	Participation du lycée	124,00 €
Déjeuner sur site	830,00 €	Particip. pédagog. de la HCL	2 370,00 €
Prévisions vétérinaire	770,00 €		
TOTAL	2 500,00 €	TOTAL	2 500,00 €
cout indicatif par participant :	59,52		0,00 €

0410899E
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE
174 RUE ALBERT 1ER
41002 BLOIS CEDEX.
Tel . 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 86

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Yu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à sortie à Blois exposition CROKE PARK , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Plaçe(s) joînte(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

CROKE PARK 20/10/2021

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement de la sortie scolaire à Blois au centre de la résistance, de la déportation et de la mémoire, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Résultat du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 18/10/2021 12:54:03

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Visite de l'exposition CROKE PARK le 20/10/2021 au Centre de la résistance

Sortie obligatoire

Départ le lundi mercredi 20/10/2021 à 13h30 retour à 17h30

Bus de ville

Classes concernées : 1 PRO BP et TPRO BP

Effectif : 44

4 accompagnateurs : Mme PROUST, M. KEIZER et 2 autres enseignants

Visite de l'exposition CROKE PARK avec questionnaire en lien avec le voyage à Dublin

BUDGET

DEPENSES	MONTANT	RECENTES	MONTANT
Déplacement en bus (cartes élèves)	0,00 €	Participation du lycée	80,00 €
Visite de l'exposition	80,00 €		
TOTAL	80,00 €	TOTAL	80,00€

coût indicatif par participant :

0,00 €

0410899E
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE
174 RUE ALBERT 1ER
41002 BLOIS CEDEX
Tel : 0254515164

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : B7

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convocé le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-380 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention ANC

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation d'une convention d'occupation de locaux avec l'Académie nationale de cuisine pour l'organisation des concours toques d'or le 18/11/2022;

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématerrialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 18/10/2021 12:54:07

0410899E
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE
174 RUE ALBERT 1ER
41002 BLOIS CEDEX
Tel : 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 88

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 18

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Chèverny (itinéraire gourmand), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libilité de la délibération :

Itinéraire gourmand le 22/06/2022

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement de la sortie scolaire à Chèverny (itinéraire gourmand), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématerrialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 18/10/2021 12:54:09

Itinéraire gourmand et événementiel bésois le 22/06/2022

Sortie facultative

Classees concernées : 1 TS MHR ALT

19 apprentis

Professeurs accompagnateurs : MMS BAILLET, DUVEAU, GUERRIN ET HERLEDAN

Départ : le mercredi 22 juin 2022 à 8h30 et retour à 17h30

Visite et découverte de différents sites (Caudalie et domaine de MONTCY)

Déjeuner dans un restaurant local à Cherveny

Visite du domaine de MONTCY et présentation de produits Bio locaux

BUDGET

DEPENSES	MONTANT	RECHETIES	MONTANT
Transport en bus Déjeuner (23 X 22 €)	298,10 € 506,00 €	Participation du lycée (crédits spécifiques UFA) Participation des apprenants (19 X 20 €)	424,10€ 380,00€
TOTAL	804,10 €	TOTAL	804,10€

cout indicatif par participant (adultes et élèves)

34,95 €

0,00 €

0410899E
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE
174 RUE ALBERT 1ER
41002 BLOIS CEDEX
Tel : 0254515154

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Programme prévisionnel des sorties, voyages et projets

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 89

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convocué le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration valide le programme prévisionnel des sorties, voyages et projets du lycée pour 2021/2022.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Liberié de la délibération :

Programme sorties voyages 2021 2022.

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration valide le programme prévisionnel des sorties, voyages et projets du lycée pour 2021/2022.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 18/10/2021 12:54:12

Dém'Act

Dématerrialisation des actes des EPLE

0410899E
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE
174 RUE ALBERT 1ER
41002 BLOIS CEDEX
Tel : 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 90

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convocué le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention PJJ

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation d'une convention d'utilisation d'une cuisine pédagogique avec la Direction Territoriale Touraine Berry pour l'année scolaire 2021/2022.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématerrialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 18/10/2021 12:54:16

0410899E
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE
174 RUE ALBERT 1ER
41002 BLOIS CEDEX
Tel : 0254515154

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Diplôme de compétences en langue espagnole

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 91

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convocé le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration valide les modalités d'organisation du DCL en langue espagnole.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Diplôme de compétence en langues.

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du projet "diplôme de compétence en langue espagnole", dont le budget prévisionnel est joint en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le: 10/10/2021 12:54:18

Objet	ANNÉE DOLLAR 2011/2012										
	Demande d'indemnité de déplacement et d'hébergement	Revenus nets d'entrepreneur	Revenus nets de fonctionnement	Revenus d'investissement	Intérêts de créances	Autres revenus	Taxes et impôts	Capital de l'entreprise	Capital de l'exploitation	Capital social	Résultat net
Indemnité de déplacement et dépense d'hébergement à l'étranger (article 20 de la loi sur les dépenses de l'Etat)	2000					100000					100000
Prise en charge du voyage d'affaires	2000000	20				1500000		-4	-4		2499966
Prise en charge du vol d'affaires	100000					100000					100000
Total transport et hébergement	2010000					1600000		-4	-4		2599966
Prise en charge de l'hébergement et de l'alimentation											0
Chambre et petit-déjeuner											0
Logement et pension											0
Transport et hébergement											0
Total prise en charge des frais de déplacement	2010000					1600000		-4	-4		2599966
Prise en charge des dépenses de fonctionnement											0
Prise en charge des dépenses de fonctionnement											0
Prise en charge des dépenses de fonctionnement											0
Prise en charge des dépenses de fonctionnement											0
Prise en charge des dépenses de fonctionnement											0
Prise en charge des dépenses de fonctionnement											0
Prise en charge des dépenses de fonctionnement											0
Total prise en charge des dépenses de fonctionnement						1600000		-4	-4		1599966
Prise en charge des dépenses de fonctionnement et de la dépense d'hébergement et de déplacement											0
Total pris en charge des dépenses de fonctionnement et de la dépense d'hébergement et de déplacement						1600000		-4	-4		1599966
Total des dépenses et revenus	2010000					1600000		-4	-4		2599966

FICHE QUOTIDIENNE D'ENCAISSEMENT N° 105 AU 17/11/21

Date	Chèque	N° chèque débité	N° opération créditée	Montant	Référence	Montant du tirage
17/11/21	210205014574	5112	41120		489,51	ROUSSEAU FLORENT
17/11/21	210205014574	5112	41120		125,20	AMANDA ALIBOUR
Sous-total	5112	41120		614,71		
Total	5112			614,71		
TOTAL ETABLISSEMENT				614,71		

0410899E
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE
174 RUE ALBERT 1ER
41002 BLOIS CEDEX
Tel : 0254515154

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Admission en non valeur.

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 92

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convocé le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre. 0

Libellé de la délibération :

Admission en non valeur.

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide de l'admission en non valeur de 2 créances de demi-pension pour un montant total de 719,01 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématerrialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Brigand

Prénom : Claude

Signé le : 18/10/2021 12:54:22

Thème / sujet d'étude	Séquence	Résumé de la séquence	Objectifs	Nombre de séances et périodes	Nombre de séances et périodes	Nombre de séances et périodes	Nombre de séances et périodes	Nombre de séances et périodes	Nombre de séances et périodes
Apprentissage des langues	Le Portugais	Apprendre à imprimer les lettres du portugais et à lire et à écrire les mots simples.	Portugais	30h(0)	30h(0)	Les élèves peuvent lire et écrire des mots simples.	Portugais	30h(0)	Tous lesudiants sont capables de lire et d'écrire les lettres du portugais.
Thème didactique : le rôle de l'art	Art	Apprendre les principes fondamentaux de l'art.	Art	25h(0)	25h(0)		Art	25h(0)	Tous lesudiants sont capables de comprendre les principes fondamentaux de l'art.
Thème didactique : le rôle du sport	Sport	Apprendre les règles du football et du basket-ball.	Sport	15h(0)	15h(0)		Sport	15h(0)	Tous lesudiants sont capables de comprendre les règles du football et du basket-ball.
Thème didactique : le rôle des sciences et technologies dans la vie quotidienne	Sciences	Apprendre les différents domaines de la science et de la technologie qui nous entourent.	Sciences	25h(0)	25h(0)	L'élève connaît les différents domaines de la science et de la technologie qui nous entourent.	Sciences	25h(0)	Tous lesudiants sont capables de connaître les différents domaines de la science et de la technologie qui nous entourent.
Thème didactique : la sécurité dans la vie quotidienne	Sécurité	Apprendre les règles de sécurité à suivre au quotidien.	Sécurité	25h(0)	25h(0)	Les élèves savent appliquer les règles de sécurité à leur quotidien.	Sécurité	25h(0)	Tous lesudiants sont capables de respecter les règles de sécurité dans la vie quotidienne.
Thème didactique : les coutumes et traditions portugaises	Coutumes	Apprendre les coutumes et traditions portugaises.	Coutumes	25h(0)	25h(0)	Les élèves connaissent les coutumes et traditions portugaises.	Coutumes	25h(0)	Tous lesudiants sont capables de nommer trois coutumes et traditions portugaises.
Thème didactique : la sécurité en architecture et design	Architecture et design	Apprendre les règles de sécurité en architecture et design.	Architecture et design	25h(0)	25h(0)	Les élèves connaissent les règles de sécurité en architecture et design.	Architecture et design	25h(0)	Tous lesudiants sont capables de respecter les règles de sécurité en architecture et design.
Thème didactique : les coutumes et traditions brésiliennes	Brésil	Apprendre les coutumes et traditions brésiliennes.	Brésil	25h(0)	25h(0)	Les élèves connaissent les coutumes et traditions brésiliennes.	Brésil	25h(0)	Tous lesudiants sont capables de nommer trois coutumes et traditions brésiliennes.
Thème didactique : les coutumes et traditions française	France	Apprendre les coutumes et traditions française.	France	25h(0)	25h(0)	Les élèves connaissent les coutumes et traditions française.	France	25h(0)	Tous lesudiants sont capables de nommer trois coutumes et traditions française.
Thème didactique : les coutumes et traditions allemande	Allemagne	Apprendre les coutumes et traditions allemande.	Allemagne	25h(0)	25h(0)	Les élèves connaissent les coutumes et traditions allemande.	Allemagne	25h(0)	Tous lesudiants sont capables de nommer trois coutumes et traditions allemande.
Thème didactique : les coutumes et traditions italiennes	Italie	Apprendre les coutumes et traditions italiennes.	Italie	25h(0)	25h(0)	Les élèves connaissent les coutumes et traditions italiennes.	Italie	25h(0)	Tous lesudiants sont capables de nommer trois coutumes et traditions italiennes.
Thème didactique : les coutumes et traditions espagnoles	Espagne	Apprendre les coutumes et traditions espagnoles.	Espagne	25h(0)	25h(0)	Les élèves connaissent les coutumes et traditions espagnoles.	Espagne	25h(0)	Tous lesudiants sont capables de nommer trois coutumes et traditions espagnoles.
Thème didactique : les coutumes et traditions chinoises	Chine	Apprendre les coutumes et traditions chinoises.	Chine	25h(0)	25h(0)	Les élèves connaissent les coutumes et traditions chinoises.	Chine	25h(0)	Tous lesudiants sont capables de nommer trois coutumes et traditions chinoises.
Thème didactique : les coutumes et traditions britanniques	Royaume-Uni	Apprendre les coutumes et traditions britanniques.	Royaume-Uni	25h(0)	25h(0)	Les élèves connaissent les coutumes et traditions britanniques.	Royaume-Uni	25h(0)	Tous lesudiants sont capables de nommer trois coutumes et traditions britanniques.
Thème didactique : les coutumes et traditions mexicaines	Mexique	Apprendre les coutumes et traditions mexicaines.	Mexique	25h(0)	25h(0)	Les élèves connaissent les coutumes et traditions mexicaines.	Mexique	25h(0)	Tous lesudiants sont capables de nommer trois coutumes et traditions mexicaines.
Thème didactique : les coutumes et traditions grecques	Greece	Apprendre les coutumes et traditions grecques.	Greece	25h(0)	25h(0)	Les élèves connaissent les coutumes et traditions grecques.	Greece	25h(0)	Tous lesudiants sont capables de nommer trois coutumes et traditions grecques.
Thème didactique : les coutumes et traditions turques	Turquie	Apprendre les coutumes et traditions turques.	Turquie	25h(0)	25h(0)	Les élèves connaissent les coutumes et traditions turques.	Turquie	25h(0)	Tous lesudiants sont capables de nommer trois coutumes et traditions turques.
Thème didactique : les coutumes et traditions maltaises	Malte	Apprendre les coutumes et traditions maltaises.	Malte	25h(0)	25h(0)	Les élèves connaissent les coutumes et traditions maltaises.	Malte	25h(0)	Tous lesudiants sont capables de nommer trois coutumes et traditions maltaises.
Thème didactique : les coutumes et traditions portugaises et brésiliennes	Portugal et Brésil	Apprendre les coutumes et traditions portugaises et brésiliennes.	Portugal et Brésil	25h(0)	25h(0)	Les élèves connaissent les coutumes et traditions portugaises et brésiliennes.	Portugal et Brésil	25h(0)	Tous lesudiants sont capables de nommer trois coutumes et traditions portugaises et brésiliennes.
Thème didactique : les coutumes et traditions allemandes et français	Allemagne et France	Apprendre les coutumes et traditions allemandes et français.	Allemagne et France	25h(0)	25h(0)	Les élèves connaissent les coutumes et traditions allemandes et français.	Allemagne et France	25h(0)	Tous lesudiants sont capables de nommer trois coutumes et traditions allemandes et français.
Thème didactique : les coutumes et traditions anglaises et italiennes	Royaume-Uni et Italie	Apprendre les coutumes et traditions anglaises et italiennes.	Royaume-Uni et Italie	25h(0)	25h(0)	Les élèves connaissent les coutumes et traditions anglaises et italiennes.	Royaume-Uni et Italie	25h(0)	Tous lesudiants sont capables de nommer trois coutumes et traditions anglaises et italiennes.
Thème didactique : les coutumes et traditions grecques et espagnoles	Greece et Espagne	Apprendre les coutumes et traditions grecques et espagnoles.	Greece et Espagne	25h(0)	25h(0)	Les élèves connaissent les coutumes et traditions grecques et espagnoles.	Greece et Espagne	25h(0)	Tous lesudiants sont capables de nommer trois coutumes et traditions grecques et espagnoles.
Thème didactique : les coutumes et traditions turques et maltaises	Turquie et Malte	Apprendre les coutumes et traditions turques et maltaises.	Turquie et Malte	25h(0)	25h(0)	Les élèves connaissent les coutumes et traditions turques et maltaises.	Turquie et Malte	25h(0)	Tous lesudiants sont capables de nommer trois coutumes et traditions turques et maltaises.

Changement de nature d'un document	Changement de nature d'un document.	Transfert	Jours 17/04/2021	00:10	21/04	53	21/04	1	Mémo à l'archivage, la NSA, le PC, DGA/DTI, DGA/DTI et BE/INT/SA
Vieille de quatre années et nécessitant l'archivage et démantèlement des documents de la sécurité (ex : documents de sécurité, plans, etc.)	Archivage - Vieille de quatre années et nécessitant l'archivage et démantèlement des documents de la sécurité (ex : documents de sécurité, plans, etc.)	Transfert	Jours 27/04/2021	00:15	21/04/2021	57	21/04/2021	4	Lettre DGA/DTI, Mém. DGA/DTI, DGA/DTI et BE/INT/SA
Archivage : documents temporaire	Archivage : documents temporaire	Transfert	Jours 8 mai 2021	00:00	18/05	60	18/05	0	Lettre DGA/DTI, Mém. DGA/DTI, DGA/DTI et BE/INT/SA
Transfert d'informations aux DGA/Télécoms (émission de la documentation de la sécurité, etc.)	Transfert d'informations d'informations aux DGA/Télécoms (émission de la documentation de la sécurité, etc.)	Archivage (Planification, Classification, Prévention)	Transfert DGA/DTI et 1/04/2021 (émission de la sécurité, etc.)	01	01	50	27/04/2021	4	Mémo DGA/DTI, DGA/INT/SA, DGA/DTI et BE/INT/SA
Transfert à BE/INT/SA : documents temporaire et culturel	Transfert à BE/INT/SA : documents temporaire et culturel	Archivage	Transfert à BE/INT/SA : documents temporaire et culturel	12/04/2021	20/04	62	21/04	4	Mémo DGA/DTI, Mém. BE/INT/SA et GAG/DTI
Intérêt à BE/INT/SA	Intérêt à BE/INT/SA	Archivage	Transfert à BE/INT/SA : documents temporaire et culturel	07/04/2021	28/04	64	21/04	4	Mémo DGA/DTI, Mém. BE/INT/SA et GAG/DTI (l'archive de votre choix)
Transfert à BE/INT/SA : documents temporaire et culturel	Transfert à BE/INT/SA : documents temporaire et culturel	Transfert	Transfert à BE/INT/SA : documents temporaire et culturel	07/04/2021	28/04	64	21/04	4	Mémo DGA/DTI, BE/INT/SA et GAG/DTI (l'archive de votre choix)
Transfert à BE/INT/SA : documents temporaire et culturel	Transfert à BE/INT/SA : documents temporaire et culturel	Transfert	Transfert à BE/INT/SA : documents temporaire et culturel	07/04/2021	28/04	64	21/04	4	Mémo DGA/DTI, BE/INT/SA et GAG/DTI (l'archive de votre choix)

0410899E
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE POLYVALENT VAL DE LOIRE
174 RUE ALBERT 1ER
41002 BLOIS CEDEX
Tel : 0254515154

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 96

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/09/2021

Réuni le : 12/10/2021

Sous la présidence de : Claude Brigand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vit

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à PARIS (Sortie culturelle), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Liberté de la délibération :

PARIS MARS 2022

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement de la sortie scolaire à PARIS, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématerrialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration
Nom : Brigand
Prénom : Claude
Signé le: 26/10/2021 15:06:39

Sorite à Paris en mars 2022

Sorite facultative

Départ le lundi 14 mars 2022 à 7h00 et retour à 22h30 (date susceptible de changer)

Transporteur

Classes concernées : 1STHR 1 et 1STHR 2

Effectif : 42

4 accompagnateurs : Mmes GUERIN, Mrs ORAIN, GUERIN et BELLANGER

Le matin visite de l'Arc de triomphe. Déjeuner pique-nique. Visite du musée d'Orsay comme il se visite de deux hôtels particuliers prestigieux.
Après le soir sur l'autoroute (Mac do)

BUDGET

DEBENTURES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Déplacement en car	1 085,00 €	Participation du lycée	600,00 €
Arc de triomphe	60,00 €	Participation des familles (20 € X 42)	840,00 €
Repas	480,00 €	Don de la MDL	255,00 €
Mémo	50,00 €		
TOTAL	1 695,00 €	TOTAL	1 695,00 €
coût individuel par participant :	38,05		0,00 €